



Relais Assistantes Maternelles - Parents - Enfants Communauté de Communes du Canton de Broglie

Tél : 02 32 44 66 07 ou 02 32 44 44 43



TARIFS ASSISTANTES MATERNELLES AU 01/01/2012

Au 1^{er} janvier 2012, le Smic horaire a été revalorisé de 0,33 %

- SMIC horaire brut : **9,22 €**
- SMIC horaire net : **7,13 €**

Pour rappel, pour les assistantes maternelles, seul le salaire minimum défini par l'art.423-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles (**0,281 x SMIC horaire par enfant et par heure de garde**) est indexé sur le SMIC

Au 01/01/2012, le salaire horaire minimum légal de l'assistante maternelle est de :

2,60 € brut
2,01 € net

Si le salaire horaire de l'assistante maternelle est supérieur à ce montant, l'employeur n'a aucune obligation de revalorisation.

Une revalorisation peut cependant faire l'objet d'une nouvelle négociation entre employeur et salarié(e) et être contractualisée par un avenant.

Une assistante maternelle peut être payée entre 2h25 et 5h du SMIC par jour (soit 46,10 € brut et 35,63 € net)

Au-delà de ce barème, les employeurs perdent le bénéfice du complément libre choix de mode de garde (CAF).

Au-delà de **45 heures hebdomadaires d'accueil**, le tarif horaire de base est majoré. La **majoration** est laissée à la libre négociation des parties, définie lors de la signature du contrat de travail.



MONTANT MINIMUM DES INDEMNITES ENTRETIEN AU 01/01/2012

Elles sont perçues pour les jours de présence de l'enfant et elles ne sont pas soumises aux cotisations. **Les frais d'entretien concernent** : gaz, eau, électricité, assurances, mouchoirs en papier, achats de jeux et de jouets, matériels et produits de puériculture, de couchage...

Ce montant est calculé en fonction de la durée effective d'accueil quotidien

* Jusqu'à 8 heures d'accueil par jour : **2,65 €** indemnité **conventionnelle** sans proratisation

* Pour **9 heures d'accueil par jour** : **2,93 €** indemnité **légale** (85 % du minimum garanti soit 2,924€ arrondis à 2,93€)

* Pour **10 heures et plus d'accueil par jour**: **2,93 € x durée de l'accueil**